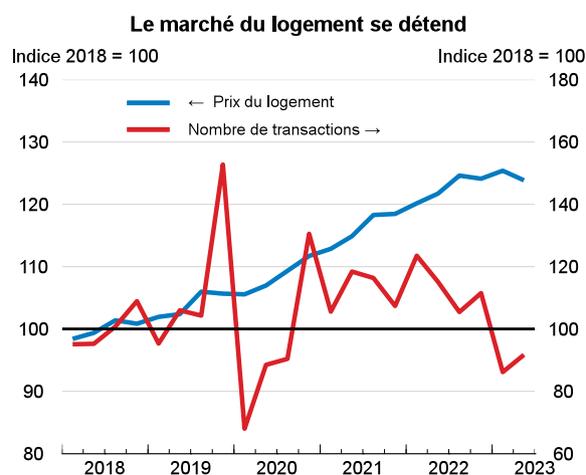
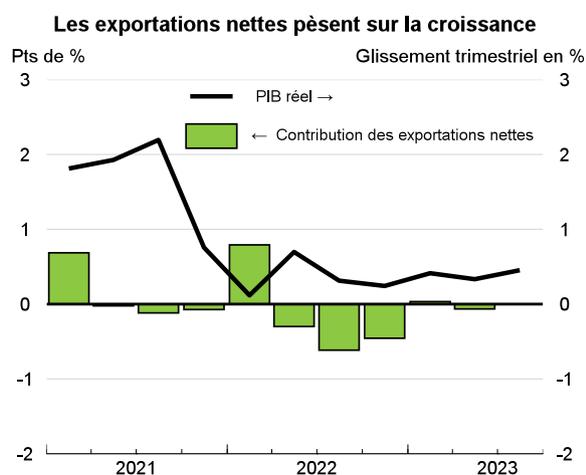


Belgique

La croissance du PIB devrait refluer, passant de 1.4 % en 2023 à 1.1 % en 2024, avant de remonter à 1.5 % en 2025. La consommation des ménages ralentira, car la modération de la croissance de l'emploi limitera le pouvoir d'achat, tandis que le durcissement des conditions de financement pèsera sur l'investissement. La Belgique est très exposée à la situation économique internationale et à une nouvelle perte de compétitivité due à la progression des salaires. En 2024, l'inflation globale devrait se hisser à 3 % en raison de la hausse des prix de l'énergie et du maintien de l'inflation sous-jacente à un niveau élevé, avant de redescendre à 2.4 % en 2025, les ressources économiques non utilisées atténuant les tensions inflationnistes sous-jacentes.

L'orientation budgétaire devrait être globalement neutre en 2024 et 2025. Étant donné l'endettement élevé de la Belgique, un plan d'assainissement et des règles de dépenses sont nécessaires pour garantir la confiance dans la viabilité des finances publiques. Renforcer l'imposition des revenus du capital des personnes physiques, en mettant en place un barème progressif et un impôt sur les plus-values, réduirait les possibilités d'arbitrage fiscal. Un cadre crédible de tarification du carbone à long terme et une meilleure coordination et cohérence entre les administrations à l'échelon fédéral et régional sont nécessaires pour promouvoir les investissements verts et la diversification via l'abandon progressif des combustibles fossiles.

Belgique



Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 114 ; et base de données de l'OCDE sur les indices des prix des logements - national et régional et autres indicateurs.

StatLink  <https://stat.link/kq8f0m>

Belgique : Demande, production et prix

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Belgique	Prix courants milliards de EUR	Pourcentage de variation, en volume (prix de 2015)				
PIB aux prix du marché	460.7	6.9	3.0	1.4	1.1	1.5
Consommation privée	227.5	6.3	3.2	1.4	1.5	2.1
Consommation publique	112.4	5.2	4.2	0.4	1.2	1.6
Formation brute de capital fixe	110.9	5.0	-0.2	4.3	1.2	1.5
Demande intérieure finale	450.9	5.7	2.6	1.9	1.4	1.8
Variation des stocks ¹	0.7	0.4	0.4	0.3	0.0	0.0
Demande intérieure totale	451.5	6.0	3.0	2.1	1.4	1.8
Exportations de biens et services	362.3	13.9	4.9	-0.4	0.3	2.1
Importations de biens et services	353.1	13.0	4.9	0.3	0.7	2.4
Exportations nettes ¹	9.2	0.9	0.1	-0.7	-0.3	-0.3
<i>Pour mémoire</i>						
Déflateur du PIB	—	3.2	5.9	4.0	2.7	2.0
Indice des prix à la consommation harmonisé	—	3.2	10.3	2.4	3.0	2.4
IPCH sous-jacent ²	—	1.3	4.0	6.1	3.5	2.4
Taux de chômage (% de la population active)	—	6.3	5.6	5.6	5.7	5.6
Taux d'épargne nette des ménages (% du revenu disponible)	—	10.3	5.7	6.9	6.7	5.8
Solde financier des administrations publiques (% du PIB)	—	-5.4	-3.5	-4.9	-4.8	-5.0
Dette brute des administrations publiques (% du PIB)	—	129.3	104.2	105.3	107.4	109.8
Dette brute des administrations publiques, définition Maastricht ³ (% du PIB)	—	108.0	104.3	105.4	107.5	110.0
Balance des opérations courantes (% du PIB)	—	1.3	-1.0	-1.3	-1.1	-2.0

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

2. Indice des prix à la consommation harmonisé, hors produits alimentaires, énergie, alcool et tabac.

3. Selon la définition de Maastricht, la dette des administrations publiques comprend uniquement les crédits, les titres de créance et les numéraires et dépôts, la dette étant exprimée en valeur nominale et non à sa valeur de marché.

Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 114.

StatLink  <https://stat.link/r50egt>

La croissance économique a ralenti

La croissance a ralenti pour s'établir à 0.5 % au troisième trimestre 2023, sur fond d'inflation et de coûts d'emprunt élevés, d'affaiblissement du commerce international et de forte incertitude. La consommation des ménages a soutenu la croissance, en partie du fait de l'indexation automatique des salaires et d'un marché du travail robuste, mais la confiance en berne a pesé sur l'activité économique. Les indicateurs de confiance des entreprises se sont dégradés pendant l'année 2023 et l'augmentation du coût de l'emprunt a freiné l'investissement résidentiel des ménages, les demandes de prêts hypothécaires étant à leur plus bas niveau depuis 2007. L'inflation globale annuelle est tombée rapidement pour atteindre -1.7 % en octobre, principalement en raison de la baisse des prix de l'énergie. L'inflation sous-jacente, à 6.4 % en octobre, reste élevée, mais diminue à mesure que le prix des matières premières baisse, que les problèmes au niveau des chaînes d'approvisionnement s'atténuent et que les effets indirects de l'indexation des salaires s'estompent.

Le ralentissement des échanges mondiaux a entraîné une nette baisse des exportations cette année. La Belgique a perdu en compétitivité-prix en raison de l'indexation automatique des salaires, bien que ce phénomène s'atténue au fur et à mesure que les salaires des pays voisins rattrapent leur retard. Les prix de détail de l'énergie ont diminué de manière sensible, et la facture annuelle moyenne des ménages avait baissé de 52 % en août 2023 par rapport au pic d'octobre 2022. En Belgique, les prix de l'énergie sont

maintenant inférieurs à ceux de tous les pays voisins, à l'exception des prix de l'électricité en France. Cependant, une augmentation des prix des carburants est attendue cet hiver en raison de la hausse des prix du pétrole et du gaz. Le gaz naturel représente près de 40 % des approvisionnements en énergie de la Belgique pendant le pic des mois d'hiver.

Le déficit budgétaire devrait augmenter

Les conditions de financement resteront tendues aussi bien pour l'État que pour les entreprises et les ménages. À politiques publiques inchangées, le déficit budgétaire se creusera en 2023 et restera important en 2024 et 2025. Les élections du printemps 2024 et les négociations qui s'ensuivront pour la constitution d'une coalition rendent peu probable un assainissement des finances publiques à court terme, les grandes réformes étant repoussées jusqu'à la constitution du prochain gouvernement. Néanmoins, les écarts de rendement des obligations souveraines sont stables. La dette publique belge a une échéance moyenne relativement longue (un peu plus de 11 ans), de sorte que la hausse des rendements se répercute lentement sur le coût moyen du service de la dette. Les mesures de soutien énergétique avaient toutes été supprimées en juillet 2023, à l'exception de la baisse de la TVA sur l'électricité et le gaz, qui a été pérennisée. Un nouveau droit d'accise a été introduit pour compenser en partie la perte de recettes. Les financements au titre du plan « Next Generation EU (NGEU) » soutiendront l'investissement public avec une enveloppe à venir d'environ quatre milliards d'euros.

L'activité économique se redressera lentement

Selon les projections, la croissance du PIB devrait refluer à 1.1 % en 2024, avant de remonter à 1.5 % en 2025. Le pouvoir d'achat sera bridé par la fin des mesures d'aide énergétique et le ralentissement de la croissance de l'emploi. La morosité des échanges mondiaux et la baisse de la compétitivité-coûts pèseront à court terme sur les exportations, et parallèlement le durcissement des conditions de financement freinera l'investissement des entreprises et l'investissement résidentiel. L'amélioration des perspectives d'évolution des échanges l'année prochaine et le ralentissement de la hausse des coûts du travail laissent entrevoir une reprise des exportations à partir de 2024, tandis que la stabilisation puis la baisse attendue des taux hypothécaires devraient permettre un redressement de l'investissement résidentiel. En 2024, l'inflation globale devrait se hisser à 3 % en raison d'une nouvelle hausse des prix de l'énergie et du maintien de l'inflation sous-jacente à un niveau élevé, avant de refluer à 2.4 % en 2025, les ressources économiques non utilisées réduisant les tensions inflationnistes sous-jacentes. Les risques qui pèsent sur les perspectives tiennent à un ralentissement chez les principaux partenaires économiques de la Belgique, ainsi qu'à de nouvelles pertes de compétitivité et de productivité.

Il est essentiel d'assurer la viabilité des finances publiques

La dette publique en pourcentage du PIB (104.3 % en 2022) reste l'une des plus élevées de l'Union européenne. Les tensions sur les dépenses liées au coût du vieillissement et à la transition climatique exigent d'importants efforts d'assainissement pour stabiliser le ratio de la dette publique au PIB. Les tensions budgétaires liées au vieillissement devraient faire augmenter les coûts des soins de santé et des retraites de respectivement 1 % et 1.3 % du PIB potentiel d'ici à 2040. La révision des règles budgétaires de l'UE sera utile. Par ailleurs, une stratégie d'assainissement des finances publiques à moyen terme, fondée sur des examens des dépenses, est nécessaire pour réduire la dette publique. Adopter un régime d'imposition progressif de tous les types de revenus du capital et un impôt sur les plus-values contribuerait à réduire les possibilités d'arbitrage fiscal. Le report de la sortie progressive de l'énergie nucléaire exige

d'être clair sur la stratégie visant à assurer la sécurité énergétique à long terme, tandis qu'un cadre crédible de tarification du carbone à long terme favoriserait les investissements dans les énergies propres et la diversification par l'abandon progressif des combustibles fossiles. Enfin, poursuivre la suppression des obstacles à la concurrence en réformant des procédures complexes de réglementations, de licences et d'autorisations dans les services permettrait d'améliorer la productivité et de renforcer la croissance.



Extrait de :
OECD Economic Outlook, Volume 2023 Issue 2

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/7a5f73ce-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Belgique », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2023 Issue 2*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/8f2f1774-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.